

La lettre d'AvoSial

Response	Percentage
Yes	85%
No	15%



Sommaire

Edito

- PAGE 2 -

Bienvenue aux nouveaux adhérents !

- PAGE 3 -

Communication médias

- PAGE 4 -

Point d'étape sur le statut des travailleurs de plateforme : les Etats européens ont trouvé un accord

- PAGE 4 -

Le Vademecum sur la médiation en droit du travail est désormais disponible !

- PAGE 5 -

11 nouvelles propositions pour répondre aux attentes des entreprises et de leurs dirigeants

- PAGE 6 -

La deuxième édition du prix de thèse AvoSial est lancée !

- PAGE 8 -

AvoSial poursuit son développement en régions avec le lancement d'un groupe à Bordeaux

- PAGE 9 -

Escapade Bordelaise pour le voyage annuel 2023

- PAGE 9 -

Evénements passés et à venir

- PAGE 10 -

Exprimez-vous !

- PAGE 11 -



Chers adhérents,

Nous voici au terme d'un nouveau semestre, mouvementé une fois encore, pour le droit social. Après la réforme des retraites dont les décrets d'application commencent à paraître, le projet de loi de transposition de l'accord national interprofessionnel relatif au partage de la valeur au sein de l'entreprise, le projet de loi Plein Emploi actuellement en discussion au Parlement et les prochaines mesures annoncées pour le début de l'année prochaine (future loi Travail), notre domaine de prédilection poursuit sans cesse sa mutation !

Afin de contribuer à cette mutation, notre syndicat a réfléchi dès le mois de mars dernier afin de formuler de nouvelles propositions de réforme de notre législation sociale. Ces 11 mesures, émanant de groupes de travail formés par des adhérents résolument déterminés à faire bouger les choses et améliorer notre cadre juridique, ont vocation à faire entendre la voix des avocats d'entreprise dans le débat public.

Le semestre qui se termine a également été marqué par plusieurs événements conviviaux, ateliers pratiques bien sûr, lesquels offrent toujours la possibilité de rencontres riches et d'échanges de bonnes pratiques, mais aussi la parution d'un vademecum sur la médiation en droit du travail, piloté par notre commission aux modes alternatifs de règlement des litiges et à l'arbitrage. C'est toute la raison d'être de notre syndicat qui se confirme à travers ce document : donner à nos adhérents des outils concrets, clé en main, pour les accompagner dans leur pratique quotidienne.

A la rentrée, de nouveaux événements nous permettront de nous retrouver, à commencer par le voyage annuel d'AvoSial qui se délocalise cette année dans le Bordelais : une nouvelle occasion d'assoir le développement d'AvoSial en régions. Le mois de décembre nous réunira tous autour du colloque attendu chaque année, pour débattre des enjeux de la rupture du contrat de travail.

En attendant ces nouvelles réjouissances, que ces semaines estivales nous offrent à tous le répit que nous attendons impatiemment : bonnes vacances à tous !

Amélie d'Heilly, Présidente
Xavier de Jerphanion, Vice-président
Claire Le Touzé, Vice-présidente

Bienvenue aux nouveaux adhérents

BIENVENUE !

Madame Séverine AUBERT,
BDO Avocats, Lyon

Madame Isabelle AYACHE-REVAH,
Raphael Avocats, Paris

Madame Marion AYADI,
Raphael Avocats, Paris

Madame Allison BENICHOU-CORCHIA,
D&A Partners, Paris

Madame Isabelle BENISTY,
Hughes Hubbard & Reed, Paris

Madame Margaux BIANCHETTI,
CMS Francis Lefebvre Avocats, Hauts-de-Seine

Madame Agnès BONNES,
Cabinet Agnès Bonnes, Paris

Madame Bénédicte BONNERY-FOUTER,
Bonnery & Dubarry, Paris

Monsieur Michel BATICOURT,
Selasu Bouticourt Avocat, Evreux

Madame Salomé CASSUTO,
Cassuto Avocats, Aix-en-Provence

Madame Perrine DEFEBVRE,
Synegore, Nantes

Madame Alice DELAMARRE,
Jasper Avocats, Paris

Monsieur Etienne DELATTRE,
Harold Avocats, Nantes

Madame Fabienne DESSAUX-FRULEUX,
Versailles

Madame Amandine DIOT,
Ouazana Avocats, Paris

Madame Fanny DURAND,
CMS Francis Lefebvre Avocats, Hauts-de-Seine

Madame Alizée ELKOUBY,
ELA Avocat, Paris

Madame Cécile GILBERT,
Cabestan Avocats

Madame Charlotte GIULIANI,
Marseille

Madame Justine GODEY,
La Garanderie Avocats, Paris

Monsieur Alain HERRMANN,
CMS Francis Lefebvre Avocats, Hauts-de-Seine

Monsieur Michel KUNH,
Akheos, Marseille

Monsieur Kenny LASSUS,
Capstan Avocats, Toulouse

Madame Elodie LORIAUD,
M & B Avocats, Paris

Madame Camille MATHELIN,
CMS Francis Lefebvre Avocats, Nanterre

Madame Emilie MERIDJEN,
SEKRI Valentin Zerrouk, Paris

Madame Elodie NGUYEN GIA CAN,
One Avocats, Marseille

Madame Anaïs OLIVIER,
Lyon

Monsieur Franck PARISÉ,
Franck Parisé Avocats, Annecy

Monsieur Geoffroy de RAINCOURT,
Fidere Avocats, Paris

Mademoiselle Cécile ROMANIN,
Linklaters LLP, Paris

Madame Jessica RONOT,
Guadeloupe

Madame Saruji SAMBUKUMARAN,
Cohen & Gresser AARPI, Paris

Madame Isabelle SCHWAB,
EBL Lexington, Paris

Madame Clémence SOUCHON,
Paris

Monsieur Alexandre VERAN,
Advant Altana, Paris

Madame Ségolène VIAL,
ON Avocats, Paris

Rendez-vous avec des journalistes, publications de communiqués de presse, réaction à l'actualité, AvoSial multiplie ses actions de communication avec les médias pour diffuser largement nos idées et propositions et faire entendre la voix des avocats d'entreprise dans la sphère médiatique. Amélie d'Heilly, Claire Le Touzé, Xavier de Jerphanion échangent régulièrement avec des journalistes lors de rendez-vous physiques, à l'occasion d'événements ou par téléphone lorsque l'expertise d'AvoSial est sollicitée.



On parle de nous dans la presse :

Affiches PARISIENNES

06/07/23

“Le prix de thèse AvoSial, créé sous l'égide du comité scientifique du syndicat récompense une thèse ayant permis l'attribution du grade universitaire de docteur en droit, dont le sujet porte sur le droit social sous toutes ses formes.”

Liaisons sociales magazine

27/05/23

“Partage de la valeur, emploi des seniors, projet de loi « plein-emploi » ... Si les praticiens du droit du travail ne s'attendent pas à des évolutions majeures, les dossiers ne vont pas manquer de s'accumuler sur les bureaux des avocats en droit social. Le point avec Amélie d'Heilly, présidente d'AvoSial, la principale fédération de la profession.”

**Les derniers
communiqués
de presse**

- 30/05 : Projet de loi Plein Emploi : AvoSial formule des propositions issues du terrain pour répondre aux attentes des entreprises et de leurs salariés
- 05/07 : Ouverture des candidatures pour le prix de thèse AvoSial 2023 !

Le Monde du Droit

Le Magazine des Professions Juridiques

30/05/23

“Le syndicat fait entendre sa voix pour sensibiliser les décideurs publics et politiques sur l'opportunité que représente ce projet de loi. Experts et praticiens quotidiens du droit du travail, ses près de 600 adhérents sont aux avant-postes pour identifier les verrous et les leviers de progrès de la réglementation actuelle.”

EDITIONS LEGISLATIVES

actuEL RH

22/05/23

“Le syndicat des avocats d'entreprise en droit social, AvoSial, a souhaité formuler des recommandations afin de sécuriser certaines pratiques et textes. Celles-ci pourraient être prises en compte dans le cadre du futur projet de loi Travail. Nous les dévoilons en exclusivité.”

Point d'étape sur le statut des travailleurs de plateforme : les Etats européens ont trouvé un accord

Murielle Asser et François Pinatel

Pour rappel, le 9 décembre 2021, la Commission a présenté une proposition de directive européenne relative à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre du travail via une plateforme. Le but étant de définir les règles communes applicables pour apprécier à partir de quel moment un travailleur doit être considéré comme un salarié et non comme un indépendant.

Lundi 12 juin 2023, les 27 ministres des affaires sociales du Conseil de l'Union européenne ont trouvé un accord sur ce projet de directive, après de nombreuses discussions et controverses. Le projet de texte qui en découle va donc désormais être discuté au sein du Parlement par les eurodéputés. L'objectif est de définir un texte final sur les circonstances dans lesquelles une présomption de salariat peut être reconnue aux travailleurs de plateformes numériques.

AvoSial a consacré en décembre 2021 son colloque à cette question cruciale, et exprimé sa position dès la fin de l'année 2021. Nous avons salué les avancées que représentait cette proposition de directive en matière de protection des travailleurs.

Cœuvrant résolument pour qu'une définition du lien de subordination figure enfin dans le Code du travail, AvoSial salue cette position commune des Etats membres, qui devrait, in fine, contraindre le législateur français à prendre l'initiative de cette mesure dans le droit français.

Notre syndicat suivra avec la plus grande attention les discussions qui auront lieu au sein du Parlement européen, avant une adoption et une transposition sous 2 ans.

Le Vademecum sur la médiation en droit du travail est désormais disponible !

Charlotte Hammelrath



Encore trop peu utilisée dans notre pratique quotidienne, la médiation est pourtant promise à un bel avenir. C'est pourquoi, après un long travail de réflexion au sein de la Commission des Modes alternatifs de résolution des différends, nous avons pu constituer un vademecum dédié à la présentation de la médiation et à la mise en place de ses bonnes pratiques à destination des adhérents d'AvoSial. Découlant des remontées de terrain des membres de la Commission, cet important travail de synthèse est mis à la disposition de tous les adhérents d'AvoSial et leur a été présenté le 11 mai dernier.

Son ambition est avant tout de partager l'expertise des praticiens du droit du travail afin :

D'expliquer le fonctionnement de ce processus simple qu'est le recours à la médiation, qu'elle soit judiciaire ou conventionnelle ;

- D'encourager sa mise en œuvre en amont des procédures judiciaires, notamment en départage comme cela se pratique déjà dans certains Conseils de Prud'hommes ;
- De favoriser ce mode de règlement des différends qui permet aux parties d'être acteurs de la résolution de leur litige plutôt que d'attendre l'issue judiciaire, toujours lointaine et incertaine, sous la coordination et la supervision d'un professionnel formé à cet effet : le médiateur ;
- D'offrir à nos confrères l'occasion de démontrer à nos clients une nouvelle facette de leur expertise par ce savoir-faire innovant et différenciant, spécifique à notre pratique.

Nous espérons, à travers ce vademecum, que nos confrères se feront les ambassadeurs de cette pratique auprès de leurs pairs qui ne pratiquent pas encore ce mode de résolution des conflits. Nous souhaitons qu'ils puissent ainsi l'utiliser auprès de leurs clients qui ne connaissent pas nécessairement cette alternative au contentieux !

11 nouvelles propositions pour répondre aux attentes des entreprises et de leurs dirigeants

Amélie d'HEILLY, Claire LE TOUZÉ, Xavier de JERPHANION, Antoine JOUHET, Pierre BRÉGOU, Sarah-Jane MIROU, François PINATEL, Etienne PUJOL et Charlotte MICHAUD

En anticipation des débats relatifs au prochain projet de loi "Travail" envisagé pour le début de l'année 2024, AvoSial a formulé des propositions issues des remontées de terrain de ses adhérents afin de sécuriser et de simplifier certaines procédures juridiques pour mieux conseiller et accompagner les DRH et décideurs au quotidien.

En tant que porte-parole des avocats travaillistes conseils d'entreprises, AvoSial souhaite se faire le relai auprès des pouvoirs publics des problématiques rencontrées par les dirigeants et responsables d'entreprises.

Notre syndicat propose donc plusieurs pistes de réflexion visant à sécuriser, simplifier, fluidifier, réaménager certaines règles et procédures qui représentent aujourd'hui des freins pour les entreprises et leurs salariés.



Parmi ces 11 propositions

4 nous semblent majeures et prioritaires :

Sécuriser certains aspects du télétravail : le télétravail étant généralement considéré comme une modalité substantielle de la relation de travail, il est nécessaire de modifier le contrat pour y intégrer le télétravail. Mais la faculté de prévoir des avenants à durée déterminée n'est à ce jour pas clairement autorisée. AvoSial propose des mesures de sécurisation en ce sens.

Simplifier les communications entre salariés et employeurs : la notification par lettre recommandée avec accusé de réception prévue par le Code du travail, par exemple dans le cadre d'un licenciement, génère parfois des difficultés pratiques et un décalage entre la date de la décision de l'employeur et la date d'effet pour le salarié. AvoSial préconise d'autoriser les communications par tout moyen donnant date certaine entre le salarié et l'employeur.

Sécuriser les conséquences de l'inexécution d'une convention de forfait : si la jurisprudence a resserré les conditions d'utilisation des forfaits jours, le législateur les a assouplies sans parvenir à tarir un contentieux constant. C'est le contentieux portant sur la façon dont le forfait est exécuté, qui pose aujourd'hui le plus de difficultés. AvoSial propose d'introduire des modifications du Code du travail pour sécuriser les conséquences d'une éventuelle annulation.

Réaménager la prescription des heures supplémentaires : les demandes d'heures supplémentaires sur trois ans, notamment à l'occasion des litiges portant sur la rupture du contrat, génèrent des contentieux abondants, onéreux, complexes et longs (du fait de l'examen des demandes et des preuves apportées par les parties). AvoSial propose d'en réduire le délai de prescription à un an.

Pour porter ces propositions, nous avons entamé une phase de dialogue avec les acteurs publics et politiques, à la fois auprès du cabinet du Ministre du travail et des parlementaires. Largement anticipés par rapport à la période d'examen du prochain projet de loi, ces rendez-vous nous ont permis d'être identifiés notamment par Frédérique Puissat, sénatrice de l'Isère et membre de la Commission des affaires sociales du Sénat, ou encore Stéphane Viry, député LR des Vosges et membre de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Nous pourrions rencontrer dans les prochains mois les conseillers d'Olivier Dussopt, dont nous avons sollicité le cabinet. Nous nous tenons prêts à porter ces mesures afin qu'elles soient intégrées dans les textes qui seront probablement dévoilés début 2024. Elles seront accompagnées d'un plan de communication que nous vous dévoilerons sur les réseaux sociaux dès le mois de septembre... Restez connectés !

Retrouvez le communiqué de presse publié par AvoSial !



Projet de loi Plein emploi : les propositions d'AvoSial



Sécuriser

certaines aspects
du télétravail



Simplifier

les communications entre
salariés et employeurs



Réaménager

la prescription des
heures supplémentaires



Sécuriser

les conséquences de
l'inexécution d'une
convention de forfait



Modifier la date
d'appréciation du motif
économique du licenciement



Réaménager les règles
applicables à la clause
de non-concurrence



Simplifier le remplacement
d'un élu titulaire absent



Interdire le cumul de mandat
social et contrat de travail



Sécuriser les demandes
d'heures supplémentaires
des cadres dirigeants



Élargir l'accès au contrat
à durée indéterminée
intermittent



Réviser la procédure d'information
des salariés issue de la loi Hamon

La deuxième édition du prix de thèse AvoSial est lancée !

François Pinatel

Fort du succès du prix de thèse initié en 2022, AvoSial renouvelle cette initiative de valoriser le travail de recherche en droit social effectué par les doctorants ayant soutenu leur thèse dans l'année.

L'objectif est ainsi de donner à connaître la vision de l'entreprise que reflète ce travail pour aider au quotidien les praticiens de cette discipline exigeante et soumise à de régulières mises à jour.

L'heureux lauréat se verra remettre son prix à l'occasion du colloque annuel d'AvoSial en décembre prochain : une dotation de 8 000€ destinée à soutenir la publication ou la diffusion de la thèse primée.



« Candidater à ce prix de thèse, c'est permettre à celle-ci d'être connue et à notre travail d'être reconnu. AvoSial, lieu d'échange et de réflexion autour de l'entreprise, donne une sorte de label qui permet à notre thèse de se distinguer parmi les nombreuses thèses élaborées chaque année en droit social. S'il faut candidater à un prix de thèse, c'est celui d'AvoSial qu'il faut tenter de décrocher ! »

Amélie Bonardi, lauréate de l'édition 2022
pour sa thèse : L'appartenance du salarié à l'entreprise



Chers adhérents d'AvoSial, n'hésitez pas à relayer le post sur LinkedIn pour inviter les doctorants à candidater !



AvoSial poursuit son développement en régions avec le lancement d'un groupe à Bordeaux

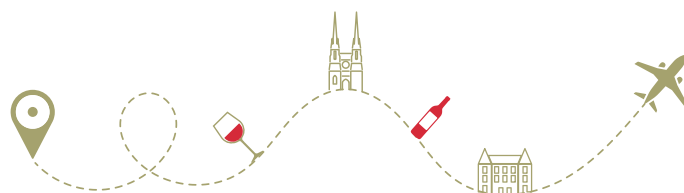


Xavier de Jerphanion et François Pinatel ont rencontré le 5 juillet dernier une dizaine de confrères bordelais, adhérents ou non d'AvoSial, afin de leur présenter l'ensemble des activités du syndicat. Accueillis au sein du cabinet Ellipse Avocats, ces échanges tout aussi fructueux que conviviaux ont permis de poser les bases de la création d'un prochain groupe

AvoSial à Bordeaux. Cette soirée s'est ensuite terminée autour d'un magnifique buffet offert par nos hôtes qu'AvoSial remercie particulièrement pour leur chaleureux accueil.



Escapade bordelaise pour le voyage annuel 2023



C'est à Bordeaux et dans ses environs que les membres d'AvoSial se retrouveront pour un moment convivial dans le cadre du voyage annuel du syndicat.

Le voyage aura lieu du jeudi 5 au dimanche 8 octobre et débutera à Bordeaux, avec un programme bien chargé dont voici un aperçu : les membres se rendront au Château de Pressac où sera organisée une matinée de travail avec le Professeur Christophe Radé, de la faculté de Droit de l'Université de Bordeaux, avant une visite des chais du Château, suivie bien sûr d'une dégustation et d'un déjeuner sur place. L'après-midi sera consacrée à une visite et une dégustation au Château Le Puy, avant un retour à Bordeaux pour un dîner au Restaurant de la Cité du Vin.

Une escapade bordelaise n'est rien sans une excursion au Bassin d'Arcachon ! C'est pourquoi le samedi est prévue une dégustation d'huitres au Petit Piquey, du côté du Cap Ferret avant d'embarquer pour une croisière en pinasse sur le Bassin d'Arcachon. Le déjeuner aura lieu au restaurant La Corniche, situé au Pyla sur Mer avant un retour à Bordeaux pour un dîner à La Tupina.

A cette occasion, nous espérons rencontrer de nouveaux confrères et ainsi poursuivre notre maillage en région !

Événements passés



06/07/2023 : Atelier pratique sur la négociation collective par Nicolas de Sevin & Stéphanie Guedes da Costa

20/06/2023 : Atelier pratique sur les données personnelles et droit social par Claire Le Touzé & Elisabeth Laherre

14/06/2023 : Assemblée Générale d'AvoSial

11/05/2023 : Présentation du Vademecum de la médiation en droit du travail par Charlotte Hammelrath & la Commission des Modes alternatifs de résolution des différends

27/04/2023 : Atelier pratique sur les réorganisations et les bonnes pratiques par Danièle Chanal & Marie-Hélène Bensadoun

06/03/2023 : Atelier pratique sur la Revue en jurisprudence du 2^e semestre 2022 par François Pinatel & Amélie Bonardi

27/03/2023 : Atelier pratique sur la loi de financement de la sécurité sociale et la loi de finances pour 2023 par Delphine Pannetier, Juliana Kovac & Yoan Bessonnat



A vos
agendas !

Événements à venir :

05/10/2023 : Atelier pratique sur la Revue en jurisprudence du 1^{er} trimestre 2023 par François Pinatel, Amélie Bonardi & Xavier de Jerphanion

Du 05/10 au 08/10/2023 : Voyage annuel d'AvoSial à Bordeaux et ses environs

19/01/2024 Colloque annuel d'AvoSial consacré à la rupture du contrat de travail



EXPRIMEZ-VOUS !

Vous souhaitez vous exprimer sur un texte de loi ou un sujet lié à l'actualité sociale au nom d'AvoSial ?

N'hésitez pas à contacter les membres du Bureau délégués à la communication :

Antoine Jouhet
antoine.jouhet@fidal.com

Stéphane Bloch
stephane.bloch@ogletree.com

Charlotte Hammelrath
chammelrath@bfpl-law.com

EN BREF



Plus de 3 400 abonnés sur notre page LinkedIn AvoSial - Syndicat des avocats d'entreprise en droit social, et plus de 2 400 sur notre compte Twitter @AvoSial !



Abonnez-vous pour connaître les dernières actualités du syndicat.

AvoSial

AVOCATS D'ENTREPRISE
EN DROIT SOCIAL